

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 20 avril 2018, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 12 avril 2018 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

Excusés : M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Absents :

Procurations: M. Yves CALIPPE donne pouvoir à Mme Mélina ELSHOUD, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Frédéric BEAUCHEF, M. Christophe CHAUDUN donne pouvoir à Mme Nelly HEUZÉ, M. Gérard GALPIN donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE.

Invités: M. Samuel CHEVALLIER, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire.
Mme Martine CRNKOVIC, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme STERKERS, Directeur de cabinet et M. Ghislain de CHATEAUVIEUX, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

1 Attribution d'une aide financière en faveur des Etablissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels - gestion associative

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer la somme de 11 771,88 € aux deux associations gestionnaires des Maisons d'assistantes maternelles "Calins et Compagnie" d'Arconnay et "Les Petites Quenottes" de Cérans-Fouilletourte, pour leur équipement et l'acquisition de matériel.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

2 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à cinq familles pour un montant total de 4 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

3 Participation du département au financement d'actions d'accompagnement individualisé et de développement de lien social

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions pour le financement d'actions d'accompagnement individualisé et de développement de lien social :

- au Centre social "Voyageurs 72" : 35 000 €
- à l'association ATRE : 12 800 €
- au Centre social Val du Loir : 12 800 €
- à l'association TARMAC : 40 000 €

et d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

4 Participation du Département au financement des centres sociaux

Il est proposé à la Commission permanente de maintenir les modalités d'attribution des subventions de fonctionnement des centres sociaux intercommunaux et de décider le versement des subventions aux différents centres sociaux intercommunaux et au Centre social "Voyageurs 72" soit 94 600 €, et d'apporter son concours financier aux actions présentées par les Centres sociaux péri-urbains, à hauteur de 8 550 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 11 votes pour et 6 abstentions.

M. Frédéric BEUCHEF, Membre du Conseil d'administration du Centre social de Marolles, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Membre du Conseil d'administration du Centre social de Montval sur Loir et du Centre social de la Chartre sur Loir, M. Régis VALLIENNE, Membre du Conseil d'administration du Centre social du Grand Lucé, ne prennent part ni au débat ni au vote.

5 **Participation du département au fonds départemental d'aide aux jeunes au titre de 2018**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de fixer à 455 le nombre de mois mesures d'accompagnement social au titre de 2018 et la régularisation de 3 mois mesures, pour une dépense globale prévisionnelle de 98 470 € et les frais de secrétariat et de gestion à 52 081 €,
- d'habiliter le Président à signer les différentes conventions relatives à l'accompagnement social, aux fonctionnements des secrétariats avec les Missions Locales et la convention relative à la gestion financière des aides financières individuelles, prévoyant un versement par acompte de 50 000 €,
- et d'apporter son concours financier à hauteur de 130 498 € aux projets d'actions collectives en faveur des jeunes en difficulté.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.

M. Frédéric BEAUCHEF, Membre du Conseil d'administration Mission Locale Sarthe Nord et du Conseil d'administration de l'association Essaimage, Mme Véronique CANTIN, Membre de droit du Conseil d'administration Ateliers ESTIM, ne prennent part ni au débat ni au vote.

6 **Transport des élèves et étudiants en situation de handicap 2017/2018**

Il est proposé à la Commission permanente de fixer à 120 € TTC la participation demandée aux familles par enfant et à 0,35 € du km le tarif de remboursement des frais occasionnés pour le transport des élèves assuré par les familles. D'assurer la gratuité de la prise en charge pour les élèves présentant un taux de handicap à 80 % et plus.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

7 **Projet régional de santé (PRS), de 2ème génération, pour la période 2018-2022**

Il est proposé à la Commission permanente de valider le Projet Régional de Santé.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour, 3 contre et 6 abstentions.

Commission Insertion et Logement

8 **Admissions en non-valeur - Insertion - FAPI 2018**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les admissions en non-valeur de 27 714,14 € au titre du RMI et 102 247,19 € au titre du RSA ; d'habiliter le Président à signer l'avenant n°1 à la convention AS-266-2017 avec l'organisme Le Relais et l'avenant 2018 relatif au fonds d'appui aux politiques d'insertion.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour.

Mme Véronique RIVRON, Membre du Conseil d'administration du Relais, ne prend part ni au débat ni au vote.

9 **Amélioration du parc privé. Le programme d'actions pour l'attribution des aides de l'agence nationale de l'habitat**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte de l'information transmise par le Président relative à l'élaboration du programme d'actions du Département qui définit les règles d'octroi des aides de l'Agence nationale de l'habitat sur son territoire de délégation de compétence des aides à la pierre à compter de l'exercice 2018.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

10 **Amélioration du Parc Privé. Programme Diagnostic Energétique Pour Accompagner la Rénovation (DEPAR)**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention en faveur des ménages en situation de précarité énergétique « Diagnostic Energétique Pour Accompagner la Rénovation » DEPAR.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

11 **Aide départementale aux organismes et sociétés d'HLM pour la réhabilitation de leurs logements sociaux**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 3 956 € à Sarthe Habitat pour la réalisation de travaux d'adaptation au handicap dans 7 logements.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

12 **Convention Intercommunale d'Attribution 2018-2023 - Le Mans Métropole**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la Convention Intercommunale d'Attribution 2018-2023 de Le Mans Métropole.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

13 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Admissions en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur des créances de la somme de 75 314,71 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

14 Équipement matériel et mobilier dans les collèges publics

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 16 708,22 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

15 Fonds départemental des services d'Hébergement (FDSH)

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 15 822,67 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Infrastructures routières

16 Modification de répartition de l'aide départementale à la voirie communale 2017 pour le canton de Mamers

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la répartition de l'aide départementale à la voirie communale 2017 pour le canton de Mamers.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour.

M. Frédéric BEAUCHEF, Président de la Communauté de communes du Maine Saosnois, ne prend part ni au débat ni au vote.

17 Route départementale 305 - Déviation de Vaas - Cession à la commune de terrains constituant le rétablissement du chemin rural dit "des Grands Champs"

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de plusieurs parcelles à la commune de Vaas, au prix de 1 € symbolique dans le cadre de la déviation de Vaas et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

18 Route départementale 140 - Régularisation d'un alignement - Acquisition de terrain à Madame Lydia LEBAILLIF

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la régularisation de l'alignement de la RD 140 sur la parcelle section AL n° 102 au lieudit "Les Bouleaux" à Mulsanne et de donner son accord à l'acquisition du terrain pour un prix de 15 € et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

19 **Cession d'excédents du Domaine Public départemental - Echange avec la commune de Moulins-le-Carbonnel et convention générale d'entretien**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession par voie d'échange avec la commune de Moulins-le-Carbonnel d'excédents inutiles aux besoins de la voirie et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

20 **Cession de cinq parcelles issues du Domaine Public Fluvial du Département sur la commune de Fillé-sur-Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de cinq parcelles issues du domaine public fluvial sur la commune de Fillé-sur-Sarthe et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les actes administratifs à intervenir et tous documents afférents à ces dossiers.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

21 **Convention de mise à disposition et convention de servitude entre le Département et Enedis communes de Neuville-sur-Sarthe et Saint-Pavace**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la mise à disposition et convention de servitude entre le Département et Enedis sur les communes de Neuville-sur-Sarthe et Saint-Pavace et d'habiliter le Président à signer les deux conventions à intervenir et tous documents afférents à ces dossiers.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

22 **Répartition du programme 2018 grosses réparations d'ouvrages d'art**

Il est proposé à la Commission Permanente de valider le programme 2018 grosses réparations d'ouvrages d'art

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

23 **Vente de biens réformés par enchères**

Il est proposé à la Commission permanente de valider l'organisation d'une vente en ligne de biens réformés.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

24 Aménagement du territoire - ATESART - cession d'actions du Département

Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 350 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit des communes de Semur en Vallon, Torcé en Vallée et Vion, conformément à l'annexe 1.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

25 Convention de mise en œuvre du schéma d'amélioration de l'accès des services au public

Il est proposé à la Commission permanente de valider la convention de mise en œuvre du schéma d'amélioration de l'accès des services au public du Département de la Sarthe et d'habiliter le président à la signer.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

26 Demande de retrait du Département du syndicat de bassin de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente de demander à la préfecture de l'Orne d'acter son retrait du syndicat de bassin de la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

27 Retrait du syndicat de bassin de la Sarthe : conditions financières et patrimoniales

Il est proposé à la Commission permanente que le retrait du Conseil départemental du syndicat de bassin de la Sarthe s'opère sans conditions financières.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

28 Agriculture

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder :

- une subvention de 11 192,89 € au GAEC des Loges, pour son projet de transformation et de commercialisation de produits agricoles à la ferme;
- 7 209 € au titre des aides pour les plantations de haies destinées aux agriculteurs;
- 1 260 € au titre du conseil technique et des frais d'ingénierie pour l'élaboration des dossiers réalisés par la Chambre d'agriculture,
- une subvention de 425 € au comice agricole du Canton de la Ferté Bernard,
- une subvention complémentaire de 633,63 € au GAEC de Bois Oran,
- de valider la fiche d'aide aux études de faisabilité pour la méthanisation
- d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention avec la Région Pays de la Loire prolongeant sa durée et intégrant les soutiens à la méthanisation.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

29 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer :

- une subvention de 17 997 € au CEN des Pays de La Loire pour la gestion et suivi des Espaces Naturels Sensibles;
- une subvention de 13 750 € au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir pour l'amélioration de la connaissance sur les espèces et habitats à enjeux et la valorisation des espaces et du patrimoine naturel remarquables.
- de valider des conventions avec ces structures et d'habiliter le Président à les signer ainsi que les avenants éventuels, dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général, ni la durée des conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

30 **Politique de l'eau**

Il est proposé à la Commission permanente de subventionner sur le programme d'assainissement l'opération liée à la construction de la station d'épuration de Fatines, par filtres plantés de roseaux, de 600 Equivalents Habitants pour un montant de 67 379 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

31 **Soutien accordé par le Département au Syndicat Mixte de la Rivière Huisne dans le cadre de la mise en place de la GEMAPI**

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter le retrait du Département du Syndicat Mixte de la rivière Huisne dans le cadre de la mise en place de la GEMAPI.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

32 **Actions Culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 16 750 € au titre de la transmission et des pratiques amateurs ; 17 486 € au titre du soutien aux actions de sensibilisation ; 21 250 € au titre des festivals ; 2 105 € au titre des manifestations culturelles diverses.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour.

Mme Nelly HEUZE, Chef du Chœur d'Orphée, ne prend part ni au débat ni au vote.

33 **Aides aux associations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente, d'accorder :

- une subvention totale de 3 145 € répartie sur trois associations, dans le cadre des aides aux associations culturelles,
- une subvention totale de 1 770 € répartie sur 12 de communes et 1 communauté de communes, dans le cadre des aides aux animations culturelles.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour.

34 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des aides d'un montant de 20 250 € à des associations patrimoniales

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

35 **Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 35 780 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

36 **Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission Permanente de répartir un crédit de 35 100 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

37 **Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 16 000 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

38 **Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder à l'association TRANSVAP une subvention de 27 500 € en 2018 pour servir l'entretien et l'animation du site.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

39 **Convention autorisant l'occupation et l'exploitation de la halte fluviale par la ville de Parcé sur Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention autorisant l'occupation et l'exploitation d'une halte fluviale par la Ville de Parcé-sur-Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

- 40 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Ecommoy - "La Boissière"**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% pour un emprunt global d'un montant de 809 363 € destiné à financer la construction de 8 logements locatifs individuels situés rue du Clos Renault à Ecommoy, "La Boissière" (tranche 2).

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEAUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 41 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Ecommoy - "Les Muras"**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80 % pour un emprunt global d'un montant de 1 159 149 € destiné à financer la construction de 16 logements locatifs collectifs situés rue du Clos Renault à Ecommoy, lotissement "Les Muras" (tranche 1).

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 42 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Le Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100% pour un emprunt d'un montant global de 70 432 € et destiné à financer la réhabilitation de 3 logements locatifs individuels situés au Mans rue Paula Barbelion et rue Jules Valles.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEAUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 43 **Demande de garantie d'emprunt - SA F2M - Le Mans "Saint-Martin"**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA F2M à hauteur de 50% pour un emprunt global d'un montant de 1 718 000 € et destiné à financer l'acquisition en VEFA de 22 logements locatifs collectifs situés avenue Jean-Jaurès et rue Louis Crétois au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 44 **Demande de garantie d'emprunt - SA Mancelle d'Habitation - Etival Lès Le Mans**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation à hauteur de 80% d'un emprunt d'un montant global de 855 889 € destin à financer la construction de 12 logements locatifs individuels situés à Etival Lès Le Mans, "Les Cottages de la Beaujeantière".

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 45 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Villeneuve en Perseigne**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100% pour un emprunt de 434 321 € destiné à financer la réhabilitation de 10 logements locatifs individuels situés à Villeneuve en Perseigne.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Frédéric BEAUCHEF et Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 46 **Convention de soutien à la politique de la réserve militaire entre le Ministère des Armées et le Département de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de soutien à la politique de la réserve militaire auprès du Ministère des Armées.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 47 **Service départemental d'Incendie et de Secours. Subvention pour la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Pruillé L'Eguillé**

Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour l'attribution d'une subvention de 94 791,67 € au Service départemental d'Incendie et de Secours afin de financer la construction du Centre d'Incendie et de Secours de Pruillé L'Eguillé.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 48 **Convention financière de reprise par la collectivité d'accueil de jours épargnés sur un Compte Epargne Temps**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention financière de reprise du compte épargne-temps (CET) d'un agent du Département ayant quitté la collectivité.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 49 **Remise gracieuse relative à des indus de salaire**

Il est proposé à la Commission permanente d'annuler la dette de Mme P. à hauteur de 477,50 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 50 **Procédure interne applicable aux marchés publics et accords-cadres conclus par le Département**

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter la procédure interne applicable aux marchés publics et accords-cadres conclus par le Département.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

51 **Mandat Spécial**

Il est proposé à la Commission permanente de confier un mandat spécial à M. Frédéric BEAUCHEF, Président de la Commission Infrastructures routières, pour représenter le département de la Sarthe au congrès international consacré à l'entretien, à la modernisation et à l'adaptation de nos routes et de nos rues à la mobilité de demain, à Nice les 26, 27 et 28 mars 2018.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

52 **Associations diverses**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions de 22 000 € à l'Association des Maires, Adjointes et Présidents d'intercommunalités de la SARTHE, 15 000 € au CDAD 72, 2 000 € à l'association départementale de la protection civile, 300 € à l'Association des conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel d'Angers et 150 € aux associations d'anciens combattants: ARAC, FNACA 72, UDAC 72, ADIRP 72, OPEX Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

53 **Partenariats associatifs**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 18 000 € aux associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

54 **Développement économique**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte de l'achèvement des dossiers Eliopack à La Ferté Bernard, Forézienne MFLS à Trangé, Foussier à Allonnes et Biodevas Laboratoires à Savigné l'Evêque, dont les programmes d'emplois ont été réalisés en totalité, de la liquidation judiciaire des sociétés Endonov au Mans et Room Studio à Mayet et de déclarer ces deux dossiers achevés, de donner quitus à BPIFrance Financement pour la gestion du Prêt Participatif de Développement.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.